

ARETAF

L'art de conjuguer les compétences ...

Participer à une action de supervision

FINALITÉ

Permettre aux professionnels d'interroger leurs pratiques professionnelles en tenant compte de leur implication, afin d'ouvrir de nouvelles possibilités d'intervention avec les personnes qu'ils accompagnent.

OBJECTIFS

- I - Développer ses capacités d'analyse et de recul face à une situation complexe.
- II - Approfondir ses méthodes et techniques d'intervention.
- III - Identifier les résonances en jeu dans les situations et les mettre en lien avec sa propre histoire.
- IV - Clarifier son positionnement professionnel face aux usagers, aux partenaires en tenant compte de son cadre institutionnel.

Modalités:

L'action de supervision se déroule en groupe ou en consultation individuelle.

La supervision répond aux besoins suivants :

- Gérer une difficulté particulière (situation de blocage ou de crise dans une famille ou une institution).
- Surmonter ses propres émotions, réactions ou celles des usagers (violence, agressivité, événements traumatiques).
- Faire face à la pression ressentie compte tenu du nombre de situations à gérer, ou des enjeux inhérents à ces situations.

Coût: Devis sur demande